

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XXIII

Québec, 27 mai 1911

No 42

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 657. — Les Quarante-Heures de la semaine, 657. — Visite pastorale, 658. — Apostolat de la Prière, 658. — Ordination, 658. — Circulaire au Clergé, 659. — Pie X, 664. — Les catholiques d'Allemagne et le Pouvoir, 665. — La plus vivante et la plus universelle des langues, 666. — Bibliographie, 669.

### Calendrier

— o —

|    |         |    |  |
|----|---------|----|--|
| 28 | DIM.    | b  | Dim. dans l'oct. Saint-Augustin, évêque et confesseur. <i>Kyr.</i> des dbles. II Vêp., mém. du suiv., du dim. et de l'oct. |
| 29 | Lundi   | †b | Ste Madeleine de Pazzis, vierge (27).  |
| 30 | Mardi   | †b | De l'oct. d l'Ascension.   |
| 31 | Mercre. | b  | Ste Angèle de Mérici, vierge.  |
| 1  | Jeudi   | b  | Octave de l'Ascension.   |
| 2  | Vend.   | b  | Notre-Dame de Grâces, <i>dbl. maj.</i> (1)   |
| 3  | Sam.    | b  | Jenne, Vigile. Bénédiction des Fonts (vl.) Litanies doublées. <i>Kyr.</i><br><i>2 cl.</i>                                  |

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

28 mai, Pontbriand. — 29, Saint-Thuribe. — 30, Buckland. — 31, Saint-Honoré. — 2 juin, SS. de Saint-Joseph (noviciat).

### Visite pastorale

— o —

|                               |                 |             |                             |     |
|-------------------------------|-----------------|-------------|-----------------------------|-----|
| 15.—Sainte-Emélie.....        | <i>So</i>       | <i>vedi</i> | 27—29                       | mai |
| 16.—Saint-Jean Deschaillons.. | <i>Lundi</i>    |             | 29—31                       | "   |
| 17.—Parisville.....           | <i>Mercredi</i> |             | 31 mai—1 <sup>er</sup> juin |     |
| 18.—Sainte-Philomène.....     | <i>Jeudi</i>    |             | 1—2                         | "   |
| 19.—Notre-Dame de Lourdes..   | <i>Vendredi</i> |             | 2—3                         | "   |
| 20.—Sainte-Anastasia.....     | <i>Samedi</i>   |             | 3—5                         | "   |

### Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour juin 1911 : *La mission annuelle du mois du Sacré Cœur.*

Autrefois la dévotion au Sacré Cœur était le privilège d'âmes spécialement favorisées de Dieu. Depuis la Bienheureuse Marguerite-Marie, la Providence, voulant rallumer dans les âmes la charité refroidie, l'a rendue accessible à tous les chrétiens. En fait, cette dévotion de salut s'est magnifiquement répandue dans l'Eglise. Il s'en faut, cependant, de beaucoup qu'elle ait pénétré partout où il serait nécessaire qu'elle portât la lumière, la consolation et la vie. C'est aux pécheurs, aux malheureux que l'infortune, la misère ont aigris ou pervertis, qu'il faut surtout montrer le symbole divin de l'amour de Dieu. Le mois de juin doit être spécialement consacré à cette œuvre d'évangélisation, et nos efforts pour ramener nos frères doivent constituer une véritable mission, la mission du mois du Sacré Cœur.

#### OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JUIN

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, toutes les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que le mois du Sacré Cœur soit solennellement célébré partout.

*Résolution apostolique* : Je célébrerai de mon mieux le mois du Sacré Cœur.

### Ordination

— o —

Dimanche dernier, le 21, en l'église paroissiale de Saint-Antoine de Tilly, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Israel Laroche, *du diocèse de Québec*. M. l'abbé Lortie, du Séminaire, a fait le sermon de circonstance. Très bien organisée par M. l'abbé Alb. Rouleau, curé de Saint-Antoine, la fête a été très belle. Lundi matin, le nouveau prêtre a célébré sa première messe dans l'église de Saint-Antoine, sa paroisse natale.

— ♦♦♦ —

### Circulaire au Clergé

(Extraits)

{ Archevêché de Québec,  
{ le 10 mai 1911.

Catéchisme et communion des enfants.

Bien chers Collaborateurs,

Avec le texte du décret *Quam singulari*, vous avez reçu une première direction générale, pour vous guider dans son application immédiate. Je crois utile de compléter et de préciser aujourd'hui ces instructions et de vous tracer la ligne de conduite à suivre pour l'enseignement catéchistique et la communion des enfants.

L'application du décret ne s'arrête point à la première communion. Celle-ci n'est plus, désormais, que la première étape sur une route assez longue, où l'enfant aura besoin, presque à chaque pas, d'être éclairé, soutenu, guidé, par ceux qui ont charge de son âme.

Pour vous aider dans l'accomplissement des devoirs très graves qui résultent pour vous d'une situation un peu nouvelle, je me propose de vous dire ici dans quel cadre et selon quel plan général devra être donné aux enfants l'enseignement catéchistique, et quels seront le mode et la fréquence des communions solennelles ou générales d'enfants.

## ENSEIGNEMENT CATÉCHISTIQUE

Le catéchisme peut et doit s'enseigner à la maison, à l'école et à l'église.

1. **A a maison.** — Le foyer domestique est la première école de l'enfant. Ses premiers maîtres sont les parents qui ont charge de son corps et de son âme. Au père et à la mère incombe le devoir d'enseigner à l'enfant les notions religieuses qui lui sont nécessaires pour éclairer sa conscience dans le premier usage de sa liberté, et pour le mettre en état de recevoir avec fruit les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Cet enseignement doit embrasser les formules de prières, qui donnent à la piété son premier aliment et à l'âme ses premières ailes pour monter vers Dieu, et, de plus, les vérités chrétiennes dont la connaissance est nécessaire de nécessité de moyen.

Plus que jamais, il importe que les parents comprennent bien et remplissent exactement la tâche si grave qui leur est imposée par la nature et par Dieu. C'est une obligation personnelle, dont ils ne peuvent se décharger sur personne, et qui réclame de leur part une consciencieuse application.

MM. les curés ne manqueront pas de revenir souvent, d'insister sur cette obligation, d'en faire connaître la nature et la gravité. Ils s'assureront, de la sorte, dans la personne des parents, des auxiliaires indispensables pour la formation chrétienne des enfants.

2. **A l'école.** — Mais c'est à l'école, évidemment, que l'enfant trouvera les moyens de développer et d'éclaircir des notions qui n'ont pu être qu'ébauchées à la maison. Grâce à Dieu, la science religieuse et la science profane n'ont pas divorcé, chez nous. On admet pour l'enfant le droit rigoureux à recevoir de ses maîtres la connaissance des vérités de la foi en même temps que celle des vérités naturelles. On sait que l'éducation qui ne s'éclaire pas principalement au foyer de la lumière divine est une éducation stérile et presque toujours périlleuse. Voilà pourquoi le catéchisme tient un rang d'honneur parmi nos manuels scolaires. Voilà pourquoi aussi nos instituteurs et nos institutrices sont les si utiles et les si dévoués collaborateurs du prêtre dans l'enseignement de la religion.

Ce rôle est honorable et très bienfaisant quand il est assumé par des catholiques dignes de le remplir. Je me plais à reconnaître que l'enseignement du catéchisme, à l'école, trouve presque partout les maîtres qu'il lui faut ; et j'en bénis le ciel. Je me hâte d'ajouter que c'est un devoir pour le clergé paroissial de donner à ces maîtres, dans l'accomplissement de leur tâche, toute l'assistance qui leur est nécessaire et tous les encouragements qu'ils méritent.

Le pasteur est gardien de la foi et il a l'obligation grave d'en procurer le bienfait à toutes les âmes qui lui sont confiées. C'est donc son devoir plus encore que son droit de contrôler, de diriger, d'encourager l'enseignement religieux que reçoivent les enfants dans sa paroisse. Pour user de ce droit et remplir ce devoir, il doit évidemment s'astreindre à visiter régulièrement les écoles.

Quelle fréquence convient-il de donner à ces visites ? Il me paraît difficile d'exercer sur les classes de catéchisme un contrôle sérieux et pratique si l'on ne fait pas, une fois par mois, une visite d'au moins deux heures à chaque école. Par cette visite mensuelle le prêtre peut se tenir au courant, garder contact avec les maîtres et les élèves, combler à temps les lacunes qu'il constate, donner à propos les conseils jugés utiles, se rendre compte des progrès réalisés.

Aussi, je veux que, dans toutes les paroisses et pour toutes les écoles où la chose est possible, la visite du curé ou du vicaire ait lieu tous les mois.

Si l'étendue de la paroisse et le grand nombre d'écoles qui s'y trouvent ne permettent pas, ou rendent trop onéreuse, la visite mensuelle, on devra visiter chaque école au moins une fois tous les deux mois.

Il n'est guère possible de définir exactement le programme de ces visites. Je crois, cependant, utile d'indiquer les points essentiels suivants : (a) se bien enquérir de l'assiduité des enfants à fréquenter l'école, et des raisons données pour justifier les absences, afin de pouvoir remédier au mal, s'il y a lieu ; (b) interroger les enfants, pour se rendre bien compte des progrès ou des lacunes de leur savoir catéchistique ; (c) faire les reproches, donner les encouragements, distribuer les récompenses mérités ; (d) employer quelques minutes à expliquer une ou deux questions de

catéchisme qui paraissent avoir été spécialement négligées ou mal comprises.

Le zèle de chacun et les circonstances suggéreront ce qu'il conviendra d'ajouter à ce programme pour le compléter, et pour assurer l'intérêt et l'efficacité des visites. Le pasteur aura soin de s'y montrer charitable et bon dans toutes ses remarques, et de faire son possible pour soutenir le prestige des maîtres et maîtresses.

Ce qu'il importe surtout de bien comprendre, c'est que de telles visites sont indispensables pour le fonctionnement de l'enseignement catéchistique, et qu'elles doivent devenir une des fonctions régulières du ministère paroissial.

3. **A l'église.** — Il ne suffit pas que le prêtre aide, encourage et contrôle les leçons de catéchisme qui se donnent à l'école. Son ministère lui impose la tâche de rompre lui-même et de distribuer de ses mains le pain de la doctrine, que réclament les enfants des hommes. Personne ne peut le remplacer dans cet office. Les collaborateurs si utiles qu'il trouve à l'école et à la maison ne lui enlèvent rien de ses obligations et de ses responsabilités.

MM. les curés redoubleront donc de zèle et de ponctualité pour donner, à l'église, l'enseignement catéchistique qui devra continuer et compléter celui de l'école. Voici, à ce sujet, quelques directions pratiques auxquelles on voudra bien se conformer aussi exactement que possible.

a) *Catéchisme du dimanche.* — L'obligation de faire une heure de catéchisme tous les dimanches est maintenue, du moins dans son esprit, sinon dans la lettre. Voici ce que nous entendons à ce sujet.

MM. les curés sont tenus de faire, au cours de chaque année, dans l'église, ou dans une salle qui en tient lieu, au moins cinquante heures de catéchisme.

Ce catéchisme doit avoir lieu le dimanche, à l'heure qui paraîtra la plus convenable.

Toutefois, pour les mois de novembre, décembre, janvier, février, mars et avril, j'autorise le curé à remplacer le catéchisme dominical par des catéchismes faits sur semaine : soit une fois par semaine pendant une heure, soit une fois par mois, pendant quatre ou cinq heures. Il est bien entendu que toutes ces heures doivent être consciencieu-

sement employées à l'enseignement catéchistique, et non à confesser les enfants et à les préparer à la communion.

Formeront l'auditoire obligé de ces catéchismes tous les enfants communiants qui n'ont pas encore subi avec succès l'examen final. On s'efforcera d'y amener aussi les enfants plus âgés, surtout pendant l'année qui suit leur communion solennelle. Si les catéchismes se font le dimanche, il faudra y inviter fortement les grandes personnes.

Jusqu'à nouvel ordre, on se servira, pour ces catéchismes, du manuel actuellement en usage et approuvé pour la province ecclésiastique.

*b) Catéchisme préparatoire à l'examen final.* — Chaque année, à l'époque fixée dans le passé pour les catéchismes de première communion, le curé devra appeler tous les enfants qu'il jugera suffisamment préparés, et leur donner des leçons spéciales sur l'ensemble des vérités contenues dans le catéchisme. Cet enseignement durera quatre semaines consécutives, et il faudra y employer au moins quatre-vingts heures en tout. Il tiendra lieu du catéchisme qu'on avait l'habitude de faire pour préparer la première communion. Pour y être admis, les enfants devront avoir au moins dix ans révolus. Dans ces limites, on tiendra compte du degré de science de l'enfant plutôt que de son âge.

*c) Examen final.* — A la fin de ces leçons de catéchisme, et comme sanction pratique, on fera subir aux enfants un examen sérieux sur le catéchisme. Cet examen devra permettre au curé de constater si les enfants possèdent bien l'instruction religieuse nécessaire à un adulte pour gouverner sa vie dans la voie des commandements.

A tous ceux qui auront fait preuve d'une science suffisante le curé remettra un certificat signé de sa main, attestant que le porteur a subi son examen final avec succès, et le déclarant apte à être admis dans la catégorie des fidèles adultes.

Une formule uniforme, obligatoire dans tout le diocèse, sera préparée pour ces certificats. En attendant, et pour cette année, MM. les curés pourront se servir de la forme et de la rédaction qu'ils voudront.

Il conviendra d'insister sur le caractère obligatoire de

cet examen final. Nul enfant ne pourra être admis à fréquenter les sacrements à titre d'adulte, s'il ne prouve d'une manière satisfaisante qu'il a complété son cours d'instruction religieuse. Aussi longtemps que cette preuve n'est pas faite, l'enfant est obligé de suivre les catéchismes à l'école et à l'église, ou, en tout cas, de prendre des moyens efficaces pour acquérir les connaissances qui lui sont nécessaires. Toute négligence grave, de la part de l'enfant ou de ses parents, à remplir ce devoir, entraînera, comme conséquence de la faute et sanction de la loi, le refus des sacrements.

(A suivre.)

---

Pie X

---

Le Père général d'une Congrégation, résidant à Rome, avait reçu, des Religieuses réparatrices chargées de l'entretien des vêtements de Pie X, un col porté par ce pontife. Partant pour visiter ses maisons d'Espagne, il l'avait emporté avec lui et, apprenant qu'une religieuse de la Congrégation de la Bienheureuse de Lestonac était gravement malade, depuis quinze ans, d'un cancer à l'estomac qui, s'étendant jusqu'à la gorge, l'empêchait de prendre aucune nourriture, il lui fit appliquer le col du Saint-Père, et boire de l'eau où avaient trempé quelques fils de cette étoffe. La malade fut en quelques jours parfaitement guérie. La relation de cette guérison, faite par la miraculée elle-même, a paru dans les journaux espagnols, et fut communiquée aux Religieuses réparatrices de Rome par le cardinal Vivès lui-même.

— Un Italien, homme du peuple, dont le bras était paralysé et qui avait été à Lourdes sans succès, eut l'idée d'attendre de Pie X sa guérison. Admis à une de ses audiences publiques, lorsque le Pape passa devant lui, notre homme, avec une simplicité d'enfant, lui exprima son désir. Le Pape sourit, lui passa la main sur le bras comme une paternelle caresse en lui disant : « Oui, oui, oui ! » Au même instant, et pendant que Pie X continuait sa tournée, le bras paralysé reprenait son mouvement, et notre Italien de vouloir crier sa guérison. Mais Pie X s'arrêta, et le regardant, mit son doigt sur ses

lèvres en faisant signe : Silence. Obéissant, il se tut, malgré que les voisins eussent été témoins de sa demande, de sa guérison et de sa joie.

— Une jeune Anglaise, catholique, après avoir été à Lourdes demander à Notre-Dame la guérison de plaies à la tête, obstacle à son entrée dans aucun pensionnat, et rentrant en Angleterre dans le même état, voulut aller à Rome, disant : « Le bord de la robe de Notre-Seigneur guérissait. L'ombre de saint Pierre aussi. Je suis sûre que je serai guérie par Pie X ! » Et de fait, à une audience générale, en baisant l'Anneau du Pontife, elle demanda à Dieu, dans son cœur, la guérison de ses plaies. Quelques instants après, et tandis que Pie X donnait sa bénédiction au milieu de la salle, elle vit le regard du Pontife s'attacher sur elle ; elle était guérie. Ce n'était pas l'ombre du vicaire du Christ, ni le toucher de sa robe, mais un simple regard qui avait guéri son mal ! — Cette jeune fille est, en ce moment, externe au pensionnat des Dames du Sacré-Cœur, à la Trinité des Monts, à Rome. Sa mère s'est faite catholique, et elle a un frère qui n'est pas encore converti.

(Semaine de Chambéry.)

\*\*\*\*\*

### Les catholiques d'Allemagne et le Pouvoir

— o —

Extrait de la « Chronique des pays de langue allemande », de la *Semaine religieuse de Paris* (1er oct. 1910):

Quand il arrive qu'un catholique obtient un poste un peu élevé dans la machine gouvernementale allemande, immédiatement la presse adverse s'empare du fait pour crier à l'ingérence catholique. C'est ce qui s'est produit, il n'y a pas encore bien longtemps, lorsque le baron de Schorlemer-Lieser a été nommé ministre de l'Agriculture, en Prusse. Voici qui montrera combien ces réclamations sont mal fondées.

Peu de temps après l'appel de M. Schorlemer à ses nouvelles fonctions, deux postes de préfets devenaient vacants, l'un dans les provinces rhénanes et l'autre en Silésie, pays où la population catholique l'emporte de beaucoup sur la population protestante. Or, sait-on à qui ces postes ont été confiés ? A des protestants.

Parmi les secrétaires et les sous-secrétaires d'Etat employés au service de l'Empire, il n'y en a pas un seul qui soit catholique. En Prusse, où les catholiques sont au nombre de 35 pour 100 et les protestants de 63, tous les ministres sont protestants, à l'exception d'un seul, le ministre de l'Agriculture cité plus haut. Quant aux 12 préfets de ce royaume, tous sont protestants.

En Bavière, où la population catholique est de 71 pour 100, il semblerait que ce dût être l'inverse. Eh bien, non. Là on pousse parfois le scrupule jusqu'à sacrifier la majorité à la minorité. Pendant un temps assez considérable, les protestants étaient en majorité au ministère.

Le Wurtemberg, qui compte 30 pour 100 de catholiques et 69 pour 100 de protestants, n'a qu'un ministre qui soit catholique, et encore il l'est seulement de nom. En Saxe, où la population catholique n'est guère que de 4 pour 100, il va de soi qu'il n'y a pas un seul ministre catholique. Il en est de même dans la Hesse et dans le grand-duché d'Oldenbourg, où la proportion des catholiques est pourtant beaucoup plus considérable.

Dans l'Etat « modèle » qu'est le grand-duché de Bade et où les catholiques forment presque les deux tiers de la population, deux ministres seulement sont catholiques. En Alsace-Lorraine, où les catholiques sont au nombre de 76 pour 100, il n'y a qu'un seul secrétaire d'Etat appartenant à leur confession.

L. COLLIN.

---

### La plus vivante et la plus universelle des langues

---

Il y a des lettres, dans le courrier d'un journal, et des concours, au milieu d'une campagne, qui sont une joie et un réconfort. L'élan de la jeunesse est là; on y trouve un gage, d'avenir; quelquefois on y respire une autre grâce encore charmante et douce.

C'est ainsi que, ce matin, un « groupe de petites écolières, enfants du Pape », veut bien nous écrire pour nous recommander une cause où l'on ne s'attendrait peut-être guère à les trouver, mais dont leur intervention ne peut que fleurir et rajeunir la douce austérité.

Il s'agit du latin.

C'est une mode nouvelle, même dans le monde profane, pour les jeunes femmes et les jeunes filles, que de se mettre à cette étude, en grande partie nouvelle pour des Françaises. C'est un excellent retour de l'esprit classique. Il témoigne, au milieu de la crise de l'enseignement littéraire dans nos écoles de jeunes gens, d'un revirement précieux de l'opinion. A la formation d'une élite d'humanistes, il est bon que les femmes soient appelées à concourir. Ce ne sera pas la première fois qu'elles auront pris la meilleure part d'une restauration ou d'une renaissance des lettres. Et contre la barbarie utilitaire de l'éducation moderne, qui prépare cette génération de jeunes gens aux seules luttes pour la vie économique, ce contre-poids ou une émulation nouvelle sera sans doute d'un précieux appoint.

Les Revues pédagogiques et littéraires discutent, depuis quelques mois, ce renouveau, très joliment féminin, plutôt que féministe, de la culture traditionnelle : et nous donnons, aujourd'hui même, un très intéressant article du *Mercur de France* sur l'utilité et les facilités de cet enseignement du latin pour les jeunes filles.

Mais celles qui nous écrivent sont surtout des catholiques très consciences et très fières de leur romanité. Elles ont lu quelque part que quelqu'un traitait le latin de « langue morte ». Et les voilà parties en guerre contre cette expression inculte et sans piété. Elles s'étonnent, — n'ayant pas encore lu, sans doute, l'article d'avant-hier consacré par notre ami et collaborateur M. Jacques Rocafort à cette question du latin, — que l'*Univers* ne soutienne pas plus activement encore le bon combat en faveur de la langue de Rome.

Et elles développent, avec une ferveur éloquente, leur religieuse pensée :

Le latin, une « langue morte » !

*Morte !* alors que, du matin au soir et du soir au matin, des milliers de prêtres, sur qui, tour à tour, se lève le soleil, montent à l'autel et parlent à Dieu latin, à la sainte messe, au bréviaire, et, quand le soleil descend, en récitant le chapelet, auquel, d'un bout du monde à l'autre, des milliers d'âmes fidèles répondent pour la plupart dans la même langue !

*Morte !* la langue dans laquelle s'administrent tous les sacrements qui donnent la vie !

*Morte!* la langue en laquelle s'opère l'ineffable miracle qui change le pain au corps de Notre-Seigneur!

*Morte!* la langue dans laquelle nous, fidèles, entendons chaque matin prononcer les mots qui nous donnent Dieu; les mots de notre prière qui *demandent* à Dieu de venir en nous!

*Morte!* la langue de l'Église universelle!

*Morte!* la langue dans laquelle Pierre triompha de César... et, à travers les siècles, jusqu'à ce que le temps ne soit plus, prévaudra contre les portes de l'enfer!

*Morte!* la langue du plus grand Souverain du monde, de Celui qui range le plus de sujets, le plus de provinces, le plus de royaumes et d'empires sous son sceptre, Roi de Rome et Patriarche du monde entier!!!...

*Morte* enfin! la langue du Pape et de la sainte Eglise!

... Non, c'est une impiété qu'une telle parole sous la plume, sur les lèvres d'un catholique!

Après quoi, ces petites filles du Pape, très ardentes et très avisées, tranchent à leur tour la question de la prononciation du latin par une raison péremptoire et plus éclairée, en somme, dans son intuition aimante que bien des discussions soi-disant érudites.

Nous avons chez nous une prononciation ridiculement « française » du latin. Et, tandis qu'on se donne plus de peine que jamais pour enseigner à parler correctement les langues étrangères, nous affectons, nous Français, un mépris croissant pour notre langue *maternelle* — puisque la France est l'ainée des nations latines, et aussi la *Fille aînée* de l'Église romaine notre mère!

Aussi, n'avons-nous pas vu l'embarras de bien des doctes gens arrivant, en tête de leurs pèlerinages, et ne sachant comment s'expliquer avec le Saint-Père, car ils avaient également négligé d'apprendre l'italien et le latin, qu'ils prononçaient d'une façon inintelligible!

Par respect pour le Saint-Père, par amour pour la sainte Église, par esprit d'unité catholique, ne devrait-on pas, dans l'univers entier, enseigner le latin selon la prononciation du Pape, comme la plus vivante, la plus universelle, la plus sacrée des langues? Et ne devrait-on pas, comme au moyen-âge, enseigner le latin, prononcé à la manière romaine, *comme le Pape*, dans toutes les écoles chrétiennes, à tous les petits et toutes les petites catholiques, pour qu'ils prient *avec* l'Église, chantent ses chants, et comprennent ce qu'elle dit!

C'est demander peut-être beaucoup; mais cette ardeur nous plaît.

Et la foi de ces petites latinistes au grand cœur a des ins-

pirations que la prudence des sages et des doctes n'égale point.

Toutes les réformes et tous les progrès deviendraient vite réalisables et faciles si le même enthousiasme vivifiait toutes les âmes, et il n'est de chimère, dans l'ordre des perfectionnements catholiques, que pour les esprits fermés à la force et à la grâce de Dieu, perpétuelles créatrices du monde nouveau.

(*L'Univers*, 28 avril 1911.)

ROGER DUGUET.

— o —

### Bibliographie

— o —

— L'ÉVANGILE DU PATER ET DE L'AVE. Instructions données en l'église de la Madeleine, par l'abbé G. QUIÉVREUX, vicaire général. In-8 écu, 4 fr. 00. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>).

Le *Pater* est, excellemment, la perle de l'Évangile. Etant la *Prière dominicale*, selon son vrai nom, il comprend tous les grands mystères de la religion, auxquels correspondent tous les grands besoins de notre cœur : besoins et mystères que domine et éclaire, d'une transcendance ineffable, ce titre de *Père* où notre Christ Jésus s'est complu à définir pour nous et à appeler avec nous — Dieu. On pourrait dire que le *Pater* est le point central du cycle évangélique.

Mais l'*Ave* ne serait-il pas une autre perle de l'Évangile, providentiellement géminée avec le *Pater*? Les mêmes mystères, les mêmes besoins y sont impliqués, sous la raison cardinale de l'Incarnation. Seulement, il aurait un éclat plus doux, plus humain en quelque sorte, quoique aussi divin par ses miraculeuses beautés. Là serait l'essentielle différence : sinon que cette différence encore, du fait réel qui donne à l'*Ave* comme un caractère de prière en actes, prête à celle-ci une valeur complémentaire qui achève de nous saisir dans les dernières instances de notre vie terrestre.

Il en résulte un parallélisme étonnant qui non seulement unit l'Oraison dominicale à la Salutation angélique, mais qui les compenètre entièrement.

Précisément, c'est ce que l'ouvrage de M. le chanoine Quiévreux met en vive lumière ; ce qui lui assure une singulière originalité. Nous ne pensons pas qu'on ait encore exposé ce

parallélisme, où les versets alternent du *Pater* à l'*Ave*, sans qu'aucun rapprochement apparaisse forcé, mais plutôt dans une suite très naturelle.

Ce commentaire, alterné, est, par ailleurs, d'une synthèse aussi ample que stricte est l'analyse doctrinale où l'auteur, avec une rigueur constante, se garde de toute interprétation qui ne serait point fondée, d'abord, sur la plus fidèle exégèse, puis sur la théologie la plus sincère. Rien n'est sacrifié à l'hypothèse, même la plus accueillante.

On trouvera, en outre, dans l'*Évangile du Pater et de l'Ave*, une poussée et une force apologétiques qui en *actualisent*, de bout en bout, le commentaire. Avec une ardeur d'apôtre, M. le chanoine Quiévreux a aiguisé les conséquences si aisément appropriables à notre temps : par exemple, pour la famille ou pour la société.

Cet ouvrage offre un ensemble complet de doctrine, dont la méthode, la clarté, les déductions serrées feraient un précieux manuel pour tous — le livre substantiel des foyers chrétiens

Et dogme et morale, enfin, s'y distillent en piété, comme il convient à un tel travail, dédié à la Vierge, Femme, Épouse, Mère idéale, qui en fut la principale inspiratrice, ou, pour tout dire, l'inspiratrice continue au long de ces trente-deux instructions que l'auteur a consacrées à l'honorer, en prêchant toute la Station de mai 1909, dans l'église de la Madeleine, à Paris.

Un souffle de poésie et d'enthousiasme traverse ces pages ; et l'on sent que la plume qui les a écrites s'est éprise à traduire les plus hautes et les plus fortes pensées de la foi dans une langue aussi pure et aussi riche qu'elle en était capable ; et le poète a eu la jalousie de rivaliser avec le théologien.

— ABRÉGÉ D'HISTOIRE DU CANADA, A L'USAGE DES JEUNES ÉTUDIANTS. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée.

Nous n'avons voulu rien changer à la méthode si universellement appréciée du livre, méthode « qui présente les principaux faits de l'Histoire du Canada, jusqu'à nos jours, sous forme de tableaux faciles à saisir et faciles à retenir, et par laquelle M. Toussaint a rendu un grand service, non seulement à la jeunesse des écoles, mais encore à tous ceux qui aiment à avoir sous la main un petit traité

complet en peu de pages, facile à consulter et prompt à répondre." (*Journal de l'Instruction publique, 1874.*)

Surtout, nous avons laissé intacte la partique relative à la domination française, parce que des critiques autorisés ont reconnu qu'elle est ce que nous avons de mieux jusqu'à présent. Nous ne nous sommes permis que d'y intercaler quelques gravures correspondantes au texte voisin, et encore, pour ce qui regarde l'administration du Marquis de Vaudreuil, deux sous-titres pour distinguer la première période plus nettement de la seconde, et ceci est plutôt affaire d'apparat typographique.

En somme, nous avons fait peu de corrections, mais il y avait nombre d'additions à inscrire. Il a fallu allonger la liste des événements principaux survenus depuis les éditions précédentes, listes qu'avait commencée l'auteur et que nous avons cru devoir poursuivre. La liste actuelle se termine par un rapport succinct, mais expressif, du dernier Concile plénier et du Congrès de Tempérance à Québec, et du Congrès eucharistique à Montréal. L'auteur avait l'âme d'un fervent croyant. En maints endroits de son livre, se traduit, d'une façon communicative, sa foi aux destinées providentielles de la Nouvelle-France, et nous sommes sûrs d'avoir obéi à ses inspirations, et d'avoir fait ce qu'il aurait fait lui-même, en donnant le signalement prononcé d'événements de longue et durable portée, et dont l'influence assurera une orientation salutaire à l'avenir de notre pays.

Il nous a bien fallu ensuite compléter la partie relative à l'Église du Canada, et mentionner à l'endroit approprié les nouveaux archevêchés créés et les nouvelles subdivisions diocésaines.

En outre de ces additions, qui ne changent rien à *l'Abrégé d'Histoire du Canada Toussaint*, mais qui le complètent en le mettant au cours des faits contemporains, il nous a fallu encore faire l'historique des nouvelles provinces écloses dans la Confédération canadienne depuis la mort de l'auteur. A son début, cette confédération comprenait quatre provinces; plus tard, elle en comprenait sept « et de plus un immense territoire capable de former plusieurs royaumes. » (Préface de l'auteur, lors de la deuxième édition.) Les prévisions de

l'auteur se sont réalisées, et ces royaumes existent maintenant sous la forme constitutive de provinces politiques dépendant, comme les anciennes provinces, du gouvernement central d'Ottawa et possédant chacune son administration locale. Nous avons donc détaché des anciens territoires du Nord-Ouest ces provinces (Saskatchewan et Alberta) organisées en 1905, et nous en avons dressé le tableau en nous inspirant des méthodes de l'auteur. Nous avons aussi donné sa place au territoire du Yukon, constitué en 1898.

LES ÉDITEURS.

N. B. — Cette nouvelle et complète édition de l'*Abbrégé d'Histoire du Canada Toussaint* sera prête fin de juin ou cours de juillet prochain.

Volume in-12, sur beau papier avec illustrations. Prix : à l'unité, 30 c.

En vente chez tous les libraires, par toute la province de Québec.

---

FONDÉE AU CANADA EN 1885

**F. CERNICHIARO & FRÈRE**

Doreurs, Argenteurs et Nickeurs sur articles  
métalliques

**51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC**

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc.  
Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renaud 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

Occasions spéciales pour messieurs LES CUREs. — Viennent d'être reçus d'Europe des centaines de volumes, solidement RELIÉS, pour Bibliothèques paroissiales. Vendus, quoique tout neufs et pas d'occasion, à 65 et 85 cts l'exemplaire. Listes fournies sur demande. s'adresser à M. Philippe Masson, *La Propagande des Bons Livres*, 808, rue Saint-Valier, Québec.